Changements apportés au grimoire de l'invocateur entre les versions 2 et 2.1

Page 2: Préface et accès aux grimoires

L'invocateur a accès à un autre grimoire en plus de son livre d'invocateur, à partir du niveau 5 – toute la page a été modifiée en fonction (il peut choisir n'importe quelle autre école de magie sauf Nécromancie et Tzinntch)

Page 34: Familiers

L'invocateur a désormais plus de souplesse et plus de choix dans l'usage des familiers. Ceux-ci peuvent être révoqués avec un coût modéré. Il ne peut toujours en avoir qu'un à la fois, mais à haut niveau il peut accéder à des familiers de grande puissance, jusqu'au Minotaure Albinos...

L'annexe "Invocation de familiers" a également été modifiée en fonction (ajout d'une page, modifications légères aux familiers existant en page 1)

Les documents de magie parlant de l'invocateur ont également été modifiés en fonction de ces deux nouveautés, principalement concernant l'apport d'une autre spécialité.

Invocations interdites:

L'invocateur pourrait (ce n'est pas un livre inclus dans le cursus) tomber sur un exemplaire du livre des invocations interdites, de Jazual Le Vieux. C'est un livre rare et prohibé, contenant des invocations plus rapides et plus puissantes, mais aussi plus risquées que les disciplines académiques. Ce livre doit être considéré comme du butin (achat au marché noir, récompense de quête, fouille chez un méchant, etc.) - en conséquence, le MJ est seul responsable de sa distribution au joueur....